



Agence canadienne
d'inspection des aliments

Canadian Food
Inspection Agency

ACIA2025

Bâtir pour l'avenir

Bâtir sur une base solide

L'environnement réglementaire actuel existe dans un monde qui évolue rapidement. La technologie, l'innovation et les tendances commerciales dans le monde entier continuent de poser des défis à la salubrité des aliments et à la protection des ressources animales et végétales du Canada. Pour que l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) puisse s'acquitter efficacement de son mandat, elle doit demeurer agile et être en mesure de faire face aux nouvelles menaces de manière rapide et efficace. En adoptant des approches novatrices et en tirant parti des nouvelles technologies, nous pouvons envisager de nouvelles façons de travailler pour l'avenir, comme des programmes et des services améliorés et mieux adaptés qui assurent la confiance de nos partenaires commerciaux internationaux à l'égard de la salubrité et de la qualité des produits issus de l'agriculture, des pêches et de la foresterie du Canada.

Comme les événements mondiaux sans précédent l'ont montré, l'ACIA doit continuer à faire face à l'incertitude, à apprendre par l'expérimentation, à élargir les partenariats, à éliminer les obstacles et à examiner les nouvelles technologies et les nouveaux outils. Ainsi, même en temps de crise, l'agence pourra continuer de préserver la salubrité des aliments, de protéger la santé des plantes et des animaux et de faire sa part pour que l'économie canadienne puisse continuer à prospérer malgré les difficultés qui peuvent survenir.

L'année 2020 a été marquée par une croissance et une innovation remarquables en réponse à la COVID-19. Le secteur manufacturier canadien a réussi à réorienter ses activités pour renforcer la chaîne d'approvisionnement pour des produits tels que l'équipement de protection individuelle et les désinfectants pour les mains. L'innovation en matière de mise au point rapide de tests de dépistage de la COVID-19 et de recherche pour le développement de vaccins démontre l'évolution de la science et la capacité du Canada à être concurrentiel sur la scène mondiale.

Le personnel, dans la mesure du possible, est passé au télétravail. Le personnel de première ligne a continué de fournir des services essentiels dans les domaines de la salubrité des aliments, de la protection des végétaux et de la santé des animaux. Des outils tels que notre modèle comparatif des risques sont devenus la pierre angulaire de notre hiérarchisation des activités alors que l'ACIA répondait aux besoins en capacité d'un océan à l'autre.

Aujourd'hui, l'ACIA continue de mettre l'accent sur les efforts de numérisation en augmentant la capacité des technologies de l'information (TI) et en fournissant aux employés les outils et les ressources dont ils ont besoin pour s'adapter à un mode de travail numérique.

Étant donné que la capacité de s'adapter et de réagir aux nouveaux risques et aux changements rapides de notre environnement est essentielle à notre réussite future, l'ACIA remanie son cadre « Répondre aux besoins d'aujourd'hui et bâtir pour l'avenir » (RABA) pour le remplacer par « ACIA 2025 : Bâtir pour l'avenir » (ci-après l'« ACIA 2025 »). Cela nous permet de nous recentrer sur nos priorités grâce à un plan d'action qui tient compte de nos réalités actuelles à mesure que nous avançons.

L'ACIA 2025 fait partie du processus d'amélioration continue et d'apprentissage tiré de nos succès et de nos défis. Il s'agit de procéder aux modifications nécessaires en fonction de ce qui

a fonctionné et de ce qui n'a pas fonctionné, afin que nous puissions demeurer efficaces dans l'exécution de notre mandat.

Le lancement de l'ACIA 2025 accompagne le retrait du domaine d'intérêt « Priorité aux outils et services numériques » qui figurait dans le cadre original RABA. Ce changement était nécessaire, car l'ACIA cherche à mettre davantage l'accent sur la pensée numérique dans l'ensemble des domaines de travail des employés en l'incluant dans chacun des nouveaux domaines d'intérêt et principes directeurs mentionnés ci-dessous.

Alors que nous nous tournons vers l'avenir, l'ACIA 2025 poursuivra le travail accompli dans le cadre RABA en définissant deux principes directeurs généraux :

- Partenariats de confiance
- Chef de file mondial

Dans le cadre des partenariats de confiance, l'ACIA partagera la responsabilité en matière de protection des ressources alimentaires, végétales et animales du Canada grâce à des rôles bien définis et à un échange de renseignements ouvert et transparent. L'ACIA continuera d'agir en tant que chef de file mondial, en repoussant les limites en matière de salubrité des aliments, de santé animale et de protection des végétaux en vue de favoriser une industrie compétitive à l'échelle mondiale et d'éliminer les obstacles à l'innovation des marchés.

Les chaînes d'approvisionnement alimentaires, animales et végétales canadiennes reposent sur des relations de confiance et des négociations fermes. Cela demeure le fondement de nos activités en tant qu'organisme de réglementation. Les engagements du gouvernement en faveur de la croissance de l'économie et du commerce international continuent d'exercer des pressions sur l'agence pour qu'elle demeure agile et réponde à un contexte en expansion et en constante évolution.

Tout comme le cadre RABA, l'ACIA 2025 définit les priorités, ou les domaines d'intérêt, de l'agence. Les quatre domaines mis à jour traitent d'un état futur qui favorise nos efforts de transformation tout en protégeant les Canadiens et en soutenant l'industrie.

Les quatre domaines d'intérêt sont les suivants :

- Réglementation souple
- Surveillance intelligente
- Habilitation des effectifs
- Habilitation des intervenants

Que l'on parle de modernisation, de transformation ou d'évolution, le changement est indispensable. Il est important d'examiner les moyens d'habiliter notre effectif, d'établir des partenariats avec l'industrie et la communauté internationale, et de servir les Canadiens. Voilà ce que permettra l'adaptation aux quatre nouveaux domaines d'intérêt dans la poursuite de nos efforts de transformation.

Principes directeurs :

Partenariats de confiance et chef de file mondial

À l'avenir, l'ACIA continuera de mettre l'accent sur l'établissement de partenariats de confiance et de promouvoir sa réputation de chef de file mondial. L'ACIA protégera les Canadiens et soutiendra l'industrie grâce à sa réglementation souple, à sa surveillance intelligente et à l'habilitation des intervenants. En collaborant avec les intervenants en vue d'une approche préventive encore plus poussée, l'ACIA permet à son effectif d'assurer la protection des végétaux et la santé des animaux du Canada, de protéger les consommateurs contre les risques liés à la salubrité des aliments et de maintenir un système de salubrité des aliments de calibre mondial.

L'ACIA continue de mettre au point et de déployer davantage de services numériques grâce à ses investissements en cours dans la modernisation de ses applications et à l'augmentation de l'accessibilité du libre-service par l'intermédiaire de [Mon ACIA](#), le portail de confiance de l'agence permettant d'accéder à ses services. Elle fait également avancer les travaux visant à octroyer un nombre croissant d'autorisations en ligne, telles que les approbations préalables à la mise en marché, les permis d'importation et les certificats d'exportation. Ces changements permettront aux parties réglementées de présenter des demandes de services d'une manière plus simple et moderne.

Domaines d'intérêt :

Réglementation souple

L'objectif des outils de réglementation modernes du cadre RABA était de fournir des règlements axés sur les résultats et de nouveaux outils de conformité axés sur la protection des végétaux, la santé des animaux et la salubrité des aliments. Cela a permis à l'industrie d'innover et à l'agence de s'adapter pour répondre aux risques émergents. L'ACIA 2025 approfondit ces concepts avec le premier de ses quatre principaux domaines d'intérêt : la réglementation souple.

Dans le cadre de la réglementation souple, l'ACIA créera un environnement dans lequel la réglementation demeurera dynamique, transparente et adaptative, ce qui permettra aux entreprises de tirer parti de nouvelles possibilités et de devenir plus concurrentielles. Ainsi, le rôle de l'ACIA en matière d'application de la loi demeurera celui d'un organisme de réglementation prédictif et préventif, permettant aux parties réglementées d'adopter les innovations tout en assurant la sécurité de leurs produits pour les Canadiens.

Un environnement réglementaire souple permettra également à l'ACIA de faire preuve d'agilité. L'agilité dans la prestation de services essentiels qui assurent la salubrité des aliments, la santé des animaux, la protection des végétaux et l'accès aux marchés au moyen d'exemptions ministérielles relatives au commerce interprovincial de la viande, aux dispositions réglementaires sur l'étiquetage, etc. a été mise en évidence en contexte de la pandémie de la COVID-19. Au fur et à mesure que la technologie progresse et que les exigences de l'industrie évoluent, l'ACIA sera mieux placée pour réagir aux changements, le cas échéant.

Surveillance intelligente

Le Canada est l'un des chefs de file mondiaux dans la production d'aliments salubres et la protection de la santé des plantes et des animaux. Nos employés sont des experts dans leur domaine et s'efforcent chaque jour d'avoir une incidence positive sur la vie des Canadiens et de contribuer à façonner l'avenir de notre pays.

À mesure que le monde continue de changer, nous constatons que les technologies numériques et axées sur les données facilitent la circulation et l'échange ininterrompus de renseignements et de services à courts délais, et ce, pratiquement sans interaction humaine. Pour suivre le rythme et demeurer efficace dans cette nouvelle réalité, l'ACIA doit examiner et adopter de nouvelles technologies, et faire un meilleur usage de l'information interne de l'ACIA ainsi que l'information générée à l'externe pour élaborer des renseignements pertinents et utiles. Nous pourrions ainsi mieux prévoir, détecter et prévenir les problèmes éventuels et en temps réel en matière de salubrité des aliments, de protection des végétaux et de santé des animaux, et d'y répondre.

L'ACIA 2025 permettra à l'agence de demeurer un chef de file mondial grâce à la recherche de nouvelles façons d'utiliser les nouvelles méthodes scientifiques, les technologies et les partenariats pour cerner et atténuer les risques, protéger les Canadiens et soutenir l'industrie. Cela permettra également à nos employés d'avoir accès à des technologies de pointe et de partager d'importantes activités de recherche et de développement avec le monde entier.

Dans le cadre de l'ACIA 2025, l'agence continuera de travailler avec diligence pour cerner les risques, en s'appuyant sur les dernières méthodes scientifiques, d'analyse des données et de renseignements. Les renseignements ainsi obtenus permettront d'affecter les ressources et d'investir dans les outils là où ils auront la plus grande incidence.

Habilitation des effectifs

Les employés de l'agence sont au cœur de l'excellent travail accompli chaque jour à l'ACIA. Dans l'environnement actuel où tout évolue rapidement, il est impératif qu'ils aient accès aux outils, aux renseignements et au soutien dont ils ont besoin, au moment où ils en ont besoin. Tout comme les inspections cohérentes et efficaces du cadre RABA, l'ACIA 2025 reconnaît que l'habilitation des effectifs constitue un domaine d'intérêt clé.

Dans le cadre de l'ACIA 2025, on reconnaît que les employés souhaitent disposer d'outils et de technologies efficaces afin de pouvoir continuer à servir efficacement nos intervenants. Pour cette raison, l'ACIA continuera de remplacer les technologies vieillissantes et désuètes, d'élaborer des processus et des réseaux interconnectés et agiles, de tirer parti d'environnements de collaboration qui favorisent l'expérimentation et l'innovation, et d'offrir des moyens souples d'accéder à l'apprentissage continu et à la formation obligatoire.

L'agence doit continuer à se doter d'un effectif diversifié et inclusif, ce qui est essentiel pour éliminer les obstacles, améliorer l'efficacité, renforcer le travail d'équipe et encourager la créativité.

L'ACIA 2025 tient compte du fait qu'un effectif diversifié génère des idées originales et mène à des façons novatrices de surmonter les difficultés et de saisir les occasions qui se présentent à

nous au quotidien. Il reconnaît la nécessité de soutenir un effectif diversifié afin que les employés demeurent en bonne santé, engagés et productifs.

Bien que les employés soient responsables de leur propre santé, le milieu de travail doit jouer un rôle positif en les aidant à gérer leur santé et leur sécurité physiques et psychologiques. Il s'agit notamment d'encourager une culture de transparence, d'inclusion et de confiance qui favorise la croissance et le développement, et qui optimise la santé et le bien-être des employés.

Enfin, l'agence continuera d'étudier les possibilités permettant de se doter d'un effectif habilité et agile qui n'est pas limité par des obstacles géographiques tout en continuant à s'adapter à un environnement de travail de plus en plus souple.

Habilitation des intervenants

Le cyberspace revêt une importance grandissante pour les intervenants de l'ACIA. La croissance rapide des services en ligne, des applications Web et des communications mobiles révolutionne la manière dont les entreprises et les particuliers interagissent avec le monde qui les entoure. Cela suscite des attentes en matière de services numériques de bout en bout et de données gouvernementales faciles à trouver et à comprendre.

Dans le précédent cadre RABA, la priorité aux outils et services numériques reconnaissait l'importance d'offrir aux intervenants un éventail complet de services et de renseignements électroniques afin qu'ils se conforment à la réglementation. Elle visait également à doter les employés des outils requis pour effectuer leur travail avec efficacité et efficience. Cela s'est traduit par le lancement de Mon ACIA, un outil en ligne qui permet au personnel et aux intervenants d'accéder à un nombre croissant de services, tels que les licences, les permis et les certificats.

La promotion des outils et services numériques demeurera essentielle pour l'agence dans le cadre du domaine d'intérêt « Habilitation des intervenants » de l'ACIA 2025. Les commentaires issus des consultations menées auprès des intervenants et du public contribueront à l'élaboration de nouvelles offres de renseignements et de services accessibles en ligne, afin de répondre à l'évolution de leurs besoins. Cela permettra d'améliorer la conception et la pérennité de nos réseaux et systèmes actuels, tels que Mon ACIA, en mettant l'accent sur une rapidité et une convivialité accrues pour les publics externes, ce qui positionnera tant l'industrie que l'agence pour l'avenir.

L'ACIA continuera également d'accroître ses services en ligne, en les offrant de façon plus intégrée. L'agence collaborera avec d'autres ministères et partenaires internationaux pour améliorer l'efficacité afin que l'industrie puisse être concurrentielle, tant au pays que sur la scène internationale.

Renforcer notre avenir

Récemment, une consultation a été menée auprès des fonctionnaires à l'échelle du pays afin de peaufiner le processus continu du renouvellement de la fonction publique. Le fruit de ce travail est l'initiative Au-delà de 2020, un cadre actualisé qui met l'accent sur les mentalités et les comportements. Alors que l'initiative Au-delà de 2020 concerne tous les fonctionnaires, l'ACIA 2025 représente notre vision organisationnelle et nos priorités en tant qu'agence pour continuer à avancer dans l'esprit de l'initiative Au-delà de 2020. L'ACIA 2025 et l'initiative Au-delà de 2020 nous demandent d'être agiles, en tant que personnes et en tant qu'agence, et de réagir avec souplesse à un environnement qui évolue rapidement.

Ces initiatives visent à nous outiller et à nous habiliter au moyen de formations, de processus efficaces et efficients, et d'outils novateurs. Elles comptent sur nous pour accueillir la diversité, l'expérience et les points de vue de nos collègues afin de garantir un milieu de travail sain, fondé sur l'inclusion et le respect. La participation de nos collègues, de nos intervenants et de nos partenaires nous permet de mieux comprendre leurs besoins et d'y répondre, et d'inclure leurs points de vue lors de la prise de décisions et de l'élaboration de nouveaux outils.

Il est impératif de reconnaître la nécessité de pouvoir s'adapter et de réagir aux nouveaux risques pour bâtir l'avenir de l'agence. L'objectif de l'agence doit être l'amélioration continue.

L'ACIA 2025 envisage de nouvelles façons de travailler pour l'avenir et ce, tant pour l'agence que pour les intervenants. Cela permettra à l'ACIA de prendre des mesures pour inclure des programmes et des services améliorés et mieux adaptés qui, en fin de compte, protègent la sécurité de nos ressources alimentaires, végétales et animales. Alors que nous nous préparons pour l'avenir, nous intégrerons des approches modernes et investirons dans la technologie, l'innovation et un effectif hautement qualifié.

L'agence poursuivra également son évolution en tant que chef de file mondial, en continuant de chercher activement à améliorer l'équité dans les pratiques commerciales, d'exercer une influence sur les normes internationales et de renforcer la coopération réglementaire avec les gouvernements étrangers.

L'ACIA est déterminée à communiquer et à collaborer de façon continue avec ses intervenants internes et externes sur les initiatives clés. Nous continuerons à souligner de diverses façons le travail important accompli par nos employés dévoués, notamment en ligne, par l'intermédiaire de [Chroniques 360](#) et des plateformes de médias sociaux de l'ACIA. Avec vous, l'agence peut avoir une incidence positive sur la vie des Canadiens et contribuer à façonner l'avenir de notre pays, chaque jour.